

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10h00-10h45 <b>ENTRETIEN PHYSIQUE</b> GYM MIXTE ou <b>FREE FIT</b>	9h15-10h <b>PILATES / STEPS</b> 10h-11h <b>FOOTING/ FREE FIT</b>	9h-11h <b>SORTIE PEDESTRE</b>	9h30-10h15 <b>RENFORCEMENT MUSCULAIRE</b> 11h-12h Salle en accès libre	9h-11h <b>MARCHE NORDIQUE</b>	10h-10h45 <b>ENTRETIEN PHYSIQUE</b> GYM MIXTE 11h-12h Salle en accès libre
15h30-16h30 <b>ENTRETIEN PHYSIQUE</b> GYM MIXTE Ou <b>FREE FIT</b> Extérieur	15h30-16h30 <b>Mini BADMINTON</b> Extérieur-Intérieur	15h-16h <b>Mini BADMINTON</b> Enfants Extérieur-Intérieur	15h30-16h30 <b>SORTIE PEDESTRE</b>	15h30-16h30 <b>FOOTING</b> ou <b>FREE FIT</b> ou <b>Mini BADMINTON</b> Extérieur-Intérieur	14h-19h Salle en accès libre
16h-18h Salle en accès libre	16h-18h Salle en accès libre	16h-19h Salle en accès libre	16h-18h Salle en accès libre	17h-19h Salle en accès libre	14h-19h Salle en accès libre
18h30-19h15 <b>AERODANCE</b>	18h30-19h15 <b>RENFORCEMENT MUSCULAIRE</b>	16h-19h Salle en accès libre	18h30-19h15 <b>C.A.F.</b> 19h15-20h00 <b>PILATES / STEPS</b>	17h-19h Salle en accès libre	14h-19h Salle en accès libre

**TARIFS année :** Toutes activités : 225€ - 1 activité / sem : 90€ - Accès libre avec activité : 50€ / an  
**TARIFS trimestre :** Toutes activités : 75€ - 1 activité / sem : 45€ - Accès libre sans activité : 90€ / an  
 (+ cotisation-assurance obligatoire à l'association : 15€ par an)

# TARIFS (+ cotisation-assurance obligatoire à l'association : 15€ par an)

**TARIFS à l'année :** Toutes activités : 225€ - 1 activité / sem : 90€

**TARIFS au trimestre :** Toutes activités : 75€ - 1 activité / sem : 45€

**TARIF accès libre :**

- en supplément d'activité : 50€/ an

- en accès sans activité : 90€/ an

*Paiement par chèque (à l'ordre de Sport Animation Services) ou en espèces.*

*Paiement possible en 3 chèques.*

## Règlement intérieur

### **ARTICLE 1 – Affiliation à la Fédération Française SPORTS POUR TOUS**

L'association s'engage à licencier chacun de ses membres, à veiller à l'observation des règles sportives et à respecter les règles d'encadrement, d'hygiène et de sécurité, à se conformer aux règlements de la Fédération.

### **ARTICLE 2 – Adhésion**

L'inscription ne sera effective qu'après un dossier d'inscription complet (avec certificat médical ou attestation, fiche d'inscription dûment remplie, photo d'identité et cotisation acquittée).

Toute personne n'ayant pas réglé sa cotisation et fourni son dossier complet avec certificat médical dans les délais prévus par le bureau du club ne pourra en aucun cas pratiquer les activités de l'association.

Le montant de la cotisation, fixé annuellement par l'assemblée générale l'assurance, la licence fédérale, l'accès aux séances selon la formule choisie (sauf séances réservées à une catégorie particulière).

Ce prix est valable quelle que soit la date de l'inscription au cours de la saison.

La clôture des inscriptions se fera dès que le nombre d'inscrits est suffisant.

### **ARTICLE 3 – Tenue, comportement, respect des autres**

Tout adhérent doit respecter les autres participants, le matériel, les équipements, les créneaux horaires de chaque séance.

Il est demandé de jouer avec une tenue de sport correcte (short, polo, tee-shirt...) et avec une paire de chaussures de sport propre (chaussures à semelles blanches réservées à la salle).